



# RÈGLEMENT FÉDÉRAL LANCER DE POIDS DE MER (Mise à jour 2023)



## 1. Répartition des lanceurs

La répartition des lanceurs est définie en fonction du type de moulinet utilisé :

### 1-1) groupe "moulinet tambour tournant" ou "Lanceur"

Ce groupe rassemblera tous les lanceurs qui utiliseront un moulinet tambour tournant monté sur quelle que soit la canne. Leurs performances figureront dans un classement spécifique.

### 1-2) groupe "moulinet tambour fixe" ou "Lanceur/pêcheur"

Ce groupe rassemblera tous les lanceurs qui utiliseront un moulinet tambour fixe monté sur quelle que soit la canne. Leurs performances figureront dans un classement spécifique.

### 1-3) conditions pour concourir

Durant la saison ou pendant un concours, un compétiteur pourra concourir dans l'un ou l'autre de ces groupes, la distinction sera faite par rapport au moulinet utilisé.

Un compétiteur qualifié pour le CDF le sera pour un seul groupe  **dans l'année du championnat.**

## 2. Organisation matérielle d'un concours

### 2-1) Matériel des organisateurs

Les organisateurs auront besoin au minimum de :

- ✓ matériel pour délimiter la piste : son axe, ses limites, l'aire de lancer, la zone de sécurité de 20 m en arrière de la piste et les distances des lancers
- ✓ matériel de mesure pour contrôler les diamètres des fils et le poids des plombs
- ✓ matériel de visée pour contrôler les distances réalisées
- ✓ trousse de secours

### 2-2) Matériel des compétiteurs

#### 2-2-1) Cannes et moulinets

Les cannes devront avoir au minimum 4 anneaux mais leur longueur ne sera pas limitée. Les moulinets pourront être fixes ou tournants suivant le groupe du lanceur. L'arraché devra être enroulé de 8 tours de bobine pour le TT et de 5 tours de bobine pour le TF.

#### 2-2-2) Fils

Les fils exclusivement en nylon, de préférence de couleur fluo, devront avoir les diamètres minimum suivants :

Plomb	Tambour fixe		Tambour tournant	
	Fil du moulinet	Arraché (*)	Fil du moulinet	Arraché
75 g	25 centièmes	57 centièmes	25 centièmes	65 centièmes
100 g	25 centièmes	57 centièmes	25 centièmes	65 centièmes
125 g	25 centièmes	57 centièmes	28 centièmes	65 centièmes
150 g	25 centièmes	57 centièmes	31 centièmes	75 centièmes
175 g	25 centièmes	57 centièmes	35 centièmes	75 centièmes

(\*) : Arraché conique autorisé d'au minimum 25 centièmes

Ces diamètres de fil et d'arrachés sont valables pour toutes les catégories de lanceurs y compris les jeunes. Le corps de ligne doit être de diamètre constant (ligne avec arraché conique intégré interdit).

#### 2-2-3) Plombs

L'organisateur devra fournir les plombs. La tolérance sur les poids sera de + ou - 3%.

Chaque catégorie lancera les plombs suivants :

Catégorie	75g (couleur jaune)	100g (couleur rouge)	125g (couleur blanche)	150g (couleur bleue)	175g (couleur orange)
Poussins		X			
Benjamins		X			
Minimes		X			
Cadets			X		

Juniors			X		
Dames	X	X	X		
Seniors		X	X	X	X
Vétérans		X	X	X	X

Les séries de lancer s'effectuent en lançant les plombs les plus lourds en premier.

### **3. Sécurité, éthique, arbitrage**

Les organisateurs et les participants s'engagent à respecter les règles de base, et tout particulièrement les règles de sécurité, d'esprit sportif, et de respect de l'environnement.

Afin de trancher les éventuelles réclamations, un jury sera nommé. Il sera composé d'un représentant du club organisateur, d'un arbitre fédéral, et d'un représentant des compétiteurs.

Un juge arbitre aura la responsabilité du bon déroulement de l'épreuve, il sera assisté de collaborateurs. En ce qui concerne l'organisation d'un CDF, leur nombre sera au moins de quatre pour la piste et de deux pour la table.

#### **Attributions du juge arbitre :**

- ✓ il a la responsabilité du bon déroulement de la compétition
- ✓ il supervise l'ensemble des arbitres et fait partie du jury

#### **Attributions des arbitres de table :**

- ✓ ils appellent les compétiteurs selon l'ordre de passage
- ✓ en cas d'incident pour un lanceur, ils peuvent décider de modifier l'ordre de passage en autorisant le lanceur à reprendre ultérieurement la série
- ✓ ils notent les lancers, bons ou mauvais
- ✓ ils enregistrent les distances lors des mesures

#### **Attributions des arbitres de piste :**

- ✓ ils font respecter et appliquer le règlement fédéral
- ✓ ils font respecter l'ordre de passage
- ✓ ils contrôlent le diamètre des fils autorisés sur trois points minimum
- ✓ ils vérifient les cannes (4 anneaux minimum dont l'anneau de pointe)
- ✓ ils vérifient les moulinets (arraché TF 5 tours bobine minimum, TT 8 tours bobine minimum)
- ✓ ils placent les plaquettes de distance à l'impact du plomb
- ✓ ils signalent au juge arbitre tout incident survenu sur la piste

### **4. Organisation d'un concours fédéral**

Les lanceurs seniors et vétérans devront lancer :

- ✓ seniors et vétérans : 2 plombs au choix (100g, 125g, 150g ou 175g) ou 2 plombs imposés par l'organisateur (parmi les 4 poids ci-dessus) lancés 4 fois minimum chacun
- ✓ dames : 2 plombs au choix (75g, 100g ou 125g) **ou 2 plombs imposés par l'organisateur (parmi les 3 poids ci-dessus)** lancés 4 fois minimum chacun.
- ✓ jeunes : 1 plomb imposé suivant leur catégorie (voir tableau § 2-2-3) lancé 4 fois

Le classement sera établi :

- ✓ sur la somme du meilleur jet de chacun des 2 plombs pour les **dames**, seniors et vétérans
- ✓ sur le meilleur jet pour les jeunes

Suivant ses possibilités, le club organisateur pourra autoriser les jeunes qui le souhaitent à faire une série supplémentaire de 4 jets d'un plomb différent de celui imposé par leur catégorie. Ils pourront ainsi être inclus dans le classement toutes catégories mais le classement spécifique jeune (sur un seul plomb suivant leur catégorie) sera la seule référence pour la remise des récompenses.

Les classements devront être adressés dans les meilleurs délais à la commission lancer et au responsable régional pour l'établissement du classement national ou régional.

Le classement national ainsi que le régional seront calculés sur la somme du meilleur jet de 2 plombs différents pour les adultes, et sur le meilleur jet sur le plomb imposé pour les jeunes.

Suivant les conditions du concours (météo, nombre de participants, etc...) les organisateurs sont autorisés à modifier le nombre de lancers.

La remise des récompenses sera de responsabilité du club organisateur.

## **5. Organisation d'un CDF Adultes tambour fixe**

### **5.1 Conditions de qualification**

La sélection des lanceurs se fera en fonction des résultats de l'année précédant le CDF. Un compétiteur lanceur-pêcheur devra avoir participé à au moins **3 concours de pêche inscrits au calendrier fédéral de l'année précédente.**

**Les compétiteurs du groupe "Lanceur" ne peuvent pas participer au CDF « voir § 5.2 »**

Le nombre de compétiteurs sera limité à 40 lanceurs au tambour fixe.

Priorité de qualification pour les lanceurs au tambour fixe :

- ✓ les champions de France en titre par catégorie
- ✓ 10 dames
- ✓ les meilleurs vétérans de chaque comité régional ayant réalisé une performance d'au moins 150m. S'il n'y a pas 5 vétérans, le complément sera fait par les meilleurs vétérans du classement national.
- ✓ les meilleurs seniors de chaque comité régional ayant réalisé une performance d'au moins 150m.

Si nécessaire le complément sera fait dans l'ordre du classement national.

En cas de désistement, le remplacement sera fait par un lanceur de la même catégorie, sous réserve des conditions de performance requises.

L'inscription exceptionnelle d'un concurrent ne remplissant pas les critères de sélection sera soumise à autorisation de la Commission Lancer.

Un concurrent inscrit au CDF de l'année précédente, mais forfait sans raison valable, pourra être refusé l'année suivante.

### **5.2 Généralités**

Le Championnat de France Lancer Adultes sera organisé **séparément** du Championnat de France de Bord de Mer Adultes (**voir règlement spécifique du CDF de lancer tambour tournant**).

### **5.3 Déroulement du CDF Adultes lanceurs pêcheurs**

Toutes les catégories (senior, vétéran, dame) lancent 2 plombs :

- ✓ seniors : 125g et 150g
- ✓ vétérans : 100g et 125g
- ✓ dames : 100g et 125g

L'ordre de passage sera défini par l'organisateur, de préférence par ordre croissant de performance estimée, quel que soit sa catégorie.

Chaque plomb sera lancé au minimum 4 fois.

### **5.4 Classement et récompenses**

Le classement sera établi en faisant la somme du meilleur jet de chaque plomb.

Un titre de champion de France est décerné pour chaque catégorie, sous réserve qu'il y ait eu au moins 5 concurrents dans la catégorie.

Afin de pouvoir respecter la règle des 5 concurrents dans la catégorie, vétérans ou dames pourront être regroupés dans le même classement.

L'organisateur, en accord avec les responsables fédéraux, pourra prendre la responsabilité de récompenser autrement les meilleurs lanceurs dans une catégorie n'ayant pas eu 5 concurrents.

Le classement du premier jour et le complet ne seront diffusés que le jour de la cérémonie de remise des prix qui sera organisée **en même temps que la cérémonie du CDF bord de mer.**

## **6. Organisation d'un CDF Jeunes**

### **6.1 Conditions de qualification**

Pour le CDF Jeunes il n'y a pas de condition de qualification, tous peuvent y participer.

### **6.2 Généralités**

Le Championnat de France Lancer Jeunes sera organisé en même temps que le Championnat de France de Bord de Mer Jeunes.

Il se déroulera selon les possibilités de l'organisateur, en relation avec le jury désigné.

Pour participer au Championnat de France Lancer Jeunes, les clubs devront inscrire leurs licenciés, qu'ils participent ou non au Championnat de France de Bord de Mer Jeunes.

L'organisateur du Championnat de France Lancer Jeunes aura la responsabilité des inscriptions. Les inscriptions devront être faites en même temps que celles du Championnat de France de Bord de Mer Jeunes, sur la fiche d'inscription de la plaquette du championnat. Une copie des inscriptions sera faite pour la commission lancer.

Le jury du Championnat de France Lancer Jeunes sera le même que celui du Championnat de France de Bord de Mer Jeunes. Les décisions seront prises après un vote à la majorité simple.

La catégorie Poussin pourra être assistée au pas de tir par un capitaine (parent ou autre).

### **6.3 Déroulement du CDF Jeunes**

Les jeunes ne lancent qu'un seul plomb imposé suivant leur catégorie (voir tableau § 2-2-3).

L'organisateur - en accord avec la commission fédérale responsable - définira deux groupes :

- ✓ 1er groupe : Poussins, Benjamins, Minimes (plomb 100g)
- ✓ 2ème groupe : Cadets, Juniors (plomb 125g)

L'ordre de passage des groupes sera annoncé lors du briefing d'arrivée durant le tirage au sort de la compétition bord de mer.

Le nombre de lancers peut varier de trois au minimum à cinq au maximum et peut être différent selon les catégories.

### **6.4 Classement et récompenses**

Le classement sera établi par catégorie suivant le meilleur jet du plomb de leur catégorie.

Un titre de champion de France est décerné pour chaque catégorie représentée, sous réserve qu'il y ait eu au moins 5 concurrents dans la catégorie.

L'organisateur, en accord avec les responsables fédéraux, pourra prendre la responsabilité de récompenser autrement les meilleurs lanceurs dans une catégorie (y compris pour les féminines) n'ayant pas eu 5 concurrents.

Le classement du premier jour et le complet ne seront diffusés que le jour de la cérémonie de clôture. Les résultats seront repris avec les résultats du bord de mer.

## **7. Règles générales (valables concours fédéral et CDF)**

### **7.1 Déroulement**

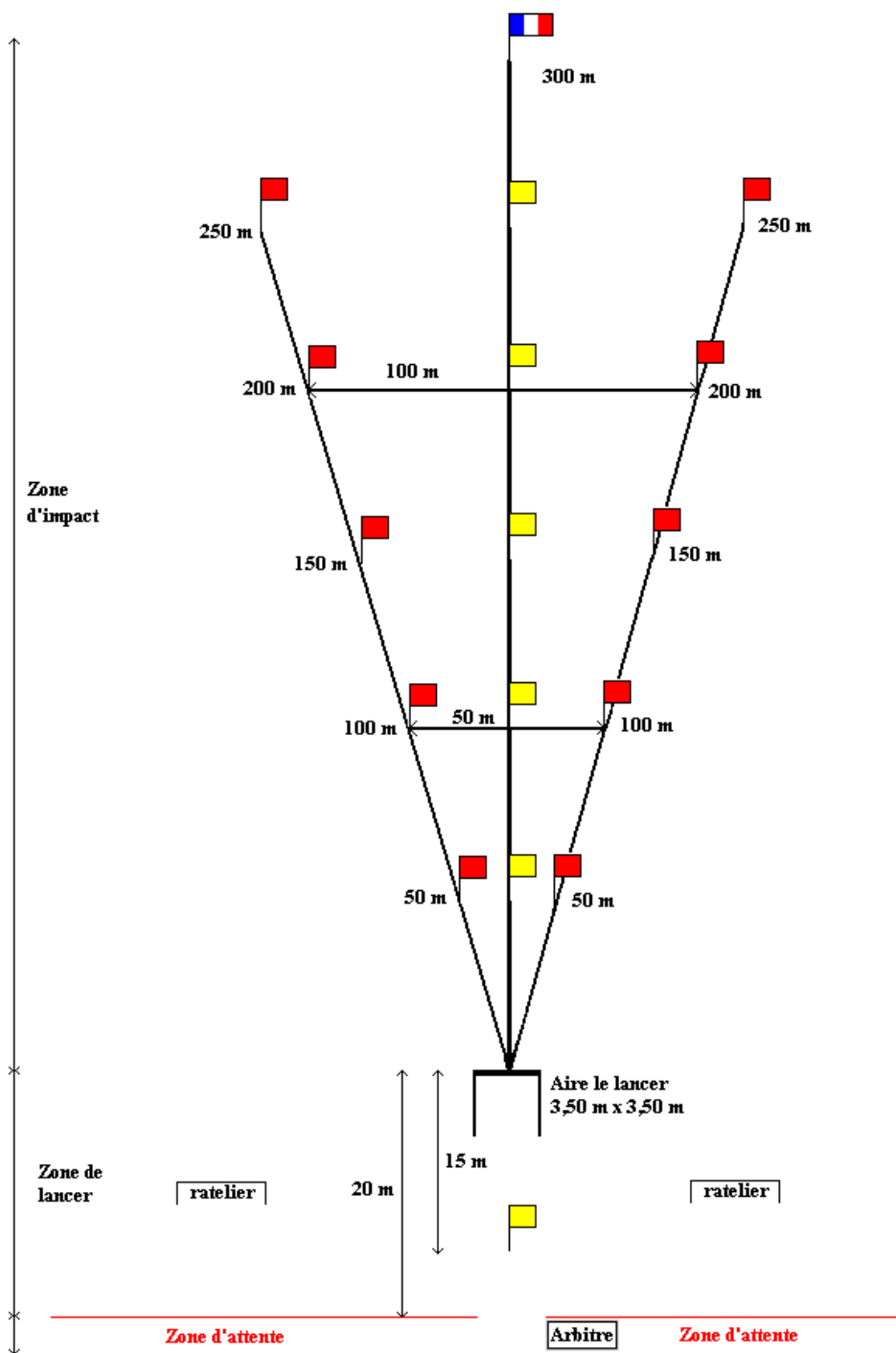
- ✓ Le lanceur quittera la zone de lancer seulement lorsque le plomb aura touché le sol.
- ✓ Tout franchissement de la planche, avant que le plomb ait touché le sol entraînera un jet nul.
- ✓ Tout jet cassé sera considéré comme effectué et comptera zéro.
- ✓ Tout plomb retrouvé, au contrôle, en dehors des lignes extérieures de la piste sera compté nul.

- ✓ Tout lanceur absent au début de la compétition commencera celle-ci dans l'ordre de passage prévu par l'organisateur, les jets antérieurs non réalisés étant considérés comme nuls.
- ✓ Les nylons ou fils seront contrôlés par les arbitres de piste et le juge arbitre, avant et pendant les épreuves à l'aide de palmer, comparateur ou pied à coulisse.
- ✓ Après chaque jet, le lanceur posera sa canne sur les supports prévus à cet effet en ayant soin de tendre légèrement la ligne.
- ✓ Après chaque fin de série, les lanceurs prendront leur canne en même temps, afin que le groupe soit sur le même plan. Le juge arbitre autorisera la remontée du terrain jusqu'au point de chute du plomb en récupérant le fil qui devra toujours être tendu. Cette manœuvre doit se faire dans l'ordre, afin d'éviter de se prendre les pieds dans le nylon du voisin. Ils auront auparavant pris soin d'emporter leur plaquette au numéro du tirage au sort.
- ✓ Lors de la récupération du fil vers l'impact du plomb, un lanceur pourra avoir recours au juge arbitre pour couper son fil s'il a effectué un bon jet et qu'une perruque indémêlable se soit formée après la chute du plomb sans rupture. Le jet sera ainsi valide.
- ✓ Seuls les arbitres ou commissaires de piste seront habilités à déterrer le plomb et positionner la plaquette dans l'empreinte de celui-ci. En cas de litige sur le jet d'un même poids, une deuxième plaquette sera plantée au numéro du lanceur.
- ✓ Dans le cas où une personne déplacerait un plomb qui n'est pas le sien, soit volontairement soit par inattention, alors que la plaquette n'est pas placée, les juges arbitres, après constatation de l'incident et concertation, pourront autoriser le lanceur à faire un jet supplémentaire. Par contre l'action volontaire relatée ci-dessus de la part d'un concurrent entraînerait son élimination définitive du concours.
- ✓ Tout lanceur ayant déterré son plomb sans la présence d'un ou des arbitres verra son jet annulé.
- ✓ En cas d'appel d'un concurrent sur un incident lors des épreuves, seuls les arbitres de piste transmettront la réclamation au juge arbitre.

## **7.2 Terrain de lancer**

- ✓ Il doit être plat avec au minimum 300m de côté et suffisamment éloigné de toute habitation ou passage fréquenté.
- ✓ Il se compose de la piste ou zone d'impact et de l'aire de lancer ou pas de tir.
- ✓ **L'aire de lancer** ou pas de tir est l'endroit où se place le lanceur. Elle est délimitée sur l'avant par une planche de 3,5m sur 0,10m de haut, ceci en accord avec le règlement Fips-m.
- ✓ L'aire est située au sommet du triangle qui constitue la zone d'impact.
- ✓ À 15m en arrière de l'aire de lancer et dans le prolongement de la ligne médiane, un drapeau jaune indiquera l'axe central de la piste et la direction du vent.
- ✓ **La zone de lancer** se fera dans une surface carrée de 3,5m de côté. Interdiction de dépasser les bordures droites et gauches. À l'arrière c'est libre.
- ✓ **La piste ou zone d'impact** à la forme d'un triangle, une corde transversale de 53m environ placée à 100m donnera cet angle.
- ✓ Des fanions rouges (de 45cm de haut et de 35cm de large sur piquet de 1m de haut) marquent les limites extérieures aux 50, 100, 150, 200m.
- ✓ Des fanions jaunes (de 45cm de haut et de 35cm de large sur piquets de 1m de haut) marquent la ligne médiane aux mêmes distances de 50, 100, 150, 200m.
- ✓ La zone d'impact ou piste sera délimitée par une corde ou ruban très voyant de couleur blanche, tant sur les lignes extérieures que sur la médiane.
- ✓ La zone interdite sera délimitée à 20m minimum en arrière du pas de tir à l'aide d'un piquetage avec rubalise ou barrières.
- ✓ Lors des actions de lancer, seul le lanceur et le juge arbitre peuvent franchir la zone interdite.
- ✓ Le positionnement de la piste devra toujours être fait avec vent favorable. Celle-ci pourra être éventuellement tournée si un vent contraire venait gêner le bon déroulement de l'épreuve. Son déplacement se fera à la fin d'une série et sur l'initiative des juges arbitres.

## **8. Plan d'une piste**



## 9. Records de France

Les records de France sont homologués en fonction de plusieurs critères :

- ✓ type de moulinet : tambour fixe et tambour tournant
- ✓ diamètre du fil : 25/100mm, 28/100mm, 31/100mm, 35/100mm
- ✓ poids : 75g (jeunes seulement), 100g, 125g, 150g, 175g
- ✓ catégorie de lanceur : senior F & H, vétérans F & H, toutes les catégories de jeunes F & H
- ✓ type de compétition : toutes catégories, concours et CDF

Une nouvelle catégorie de record ne pourra être créée que si elle correspond aux conditions autorisées par le règlement en vigueur.

Les conditions météorologiques (vitesse du vent) ne sont pas prises en compte lors de l'homologation d'un record.

Le moyen de mesure des distances (modèle d'appareil) devra être impérativement renseigné lors des comptes rendus de concours et pour l'homologation d'un record.

Un record ne pourra être homologué que si le moyen de mesure a une précision inférieure au centimètre.





**RÈGLEMENT FÉDÉRAL  
LANCER DE POIDS DE MER  
TAMBOUR TOURNANT**  
Annexe au règlement de lancer  
Pour l'organisation du CDF  
Et des rassemblements régionaux  
(Mise à jour 2023)



# DISPOSITIONS POUR LES COMPÉTITIONS NATIONALES DU LANCER DE POIDS DE MER AVEC TAMBOUR TOURNANT

## **INTRODUCTION**

Ce document régit les conditions et réglementation pour l'organisation et la participation du championnat de France et des rassemblements régionaux de lancer de poids de mer pour groupe **"moulinet tambour tournant" ou "Lanceur"**.

## **1.0 PARTICIPATIONS**

1.01 Tous les lanceurs licenciés à la Fédération Française des Pêches Sportives peuvent participer aux compétitions dites de **"Lanceur"**.

1.02 Les catégories sont :  
Juniors, dames, seniors et vétérans.

1.03 Participation au championnat de France  
Tous les lanceurs peuvent participer au CDF "Lanceur", y compris les lanceurs pêcheurs qui souhaitent évoluer vers le lancer.

## **2.0 CATÉGORIES DE POIDS ET DURÉE DE LA COMPÉTITION**

Dans toutes les compétitions de Lancer de Poids de Mer conformément au Règlement Fédéral existent 4 catégories de poids pour les hommes (100 g, 125 g, 150 g et 175 g), et 3 catégories pour les dames (75 g, 100 g, et 125 g).

2.01 Les compétitions doivent se dérouler sur 2 journées (une demi-journée de compétition pour chaque catégorie de poids). Une journée supplémentaire peut être prévue selon le nombre de compétiteurs.

2.02 Une journée de réserve peut-être prévue après la fin de la compétition si cela s'avère nécessaire en raison de mauvaises conditions météorologiques.

2.03 L'organisateur peut prévoir une demi-journée pour l'entraînement avant le commencement de la compétition.

2.04 Chaque compétiteur doit lancer dans les 4 catégories de poids pour les hommes et 3 catégories pour les dames.

2.05 Les séries de lancer s'effectuent en lançant les plombs les plus lourds en premier.

2.06 Tous les lanceurs ont droit à 4 essais (lancers) au moins pour chaque catégorie de poids. Le nombre d'essais (lancers) est défini en fonction du nombre de participants.

## **3.0 LA ZONE**

La zone est définie dans le croquis à la page 7.

3.01 Le terrain où se trouve cette zone doit permettre une rotation facile et rapide dans toutes les directions de l'axe de la zone afin d'assurer les meilleures conditions de lancer notamment en fonction du vent.

3.02 La rotation de la zone ne pourra être effectuée que lorsque tous les lanceurs auront fini l'essai de lancer en cours.

3.03 Il doit y avoir au moins 6 drapeaux délimitant la zone, (3 de chaque côté) et 3 au milieu (ceux délimitant la zone sont de couleur différente de ceux qui marquent le milieu de la zone) pour un total de 9 drapeaux.

#### **4.0 LES CANNES**

Toutes les cannes du commerce sont autorisées. La longueur des cannes est illimitée, elles doivent avoir au moins trois anneaux et un anneau de tête de scion, et le fil doit passer par tous les anneaux.

#### **5.0 LES MOULINETS**

Tous les moulinets du commerce sont autorisés. Chaque participant peut utiliser le moulinet de son choix.

#### **6.0 LIGNES ET ARRACHÉS**

6.01 Le corps de ligne doit être en monofilament d'au moins :

- ✓ 25/100ème mm pour les poids de 75 g et 100 g
- ✓ 28/100ème mm pour les poids de 125 g
- ✓ 31/100ème mm pour les poids de 150 g
- ✓ 35/100ème mm pour les poids de 175 g

6.02 La ligne doit être circulaire et de diamètre constant.

6.03 L'arraché doit être en mono filament.

6.04 Le fil doit être obligatoirement en nylon fluorescent.

6.05 L'arraché doit être de :

- ✓ 65/100ème mm pour les poids de 75 g, 100 g et 125 g
- ✓ 75/100ème mm pour les poids de 150 g et 175 g

6.06 L'arraché doit être enroulé au moins 8 fois autour de la bobine avant l'essai de lancer et doit être de longueur continue.

6.07 Les lignes des participants seront contrôlées avec les micromètres officiels du jury.

6.08 Au moins 2 mesures des lignes doivent être effectuées comme suit : 1ère mesure avant l'essai de lancer du participant, 2ème mesure n'importe où dans la zone. Ceci n'exclut pas la possibilité de mesurer la ligne à d'autres endroits si le jury le décide mais, dans ce cas, la mesure doit être effectuée pour l'ensemble des participants sans exception.

6.09 Si le diamètre mesuré est inférieur aux valeurs de référence on procédera de la manière suivante : contrôle du diamètre en trois points différents de la ligne. Si une seule mesure correspond aux valeurs de référence le lancer est valide.

6.10 Si les trois mesures sont inférieures au diamètre de référence, avec une tolérance entre 5/1000ème et 1/1000ème de mm, le lancer est nul.

6.11 Si les mesures de la ligne sont en dessous de la tolérance de 1/1000ème de mm, le concurrent sera disqualifié seulement pour la catégorie de poids en question.

6.12 Si la ligne présente plusieurs parties de nylon de diamètres différents et en dessous de la valeur de référence cela entraîne la disqualification du concurrent de la compétition.

#### **7.0 LES PLOMBS**

7.01 Les plombs seront fournis par les organisateurs.

7.02 Tous les plombs de la compétition doivent avoir le même poids par catégorie et seule une marge de tolérance de 3% est admise.

7.03 Les plombs doivent être remis aux participants juste avant le commencement de chaque journée de compétition, pour la catégorie de poids respective.

7.04 Les plombs doivent être de couleur différente pour chaque catégorie.

7.05 Chaque plomb doit porter le numéro du participant à qui il est remis.

7.06 Chaque participant recevra deux plombs pour chaque catégorie de lancer.

7.07 Chaque participant utilisera uniquement les deux plombs qui lui auront été remis par l'organisateur. En cas de rupture de la ligne lors d'un lancer, il devra retrouver son plomb et il ne lui sera donné un troisième plomb que si la direction de la compétition le juge nécessaire.

7.08 Le plomb est fixé à l'arraché par un connecteur ou split ring.

## **8.0 L'AIRE DE LANCER**

Le lancer est effectué à partir d'une zone spéciale appelée « aire de lancer », dont les contours sont délimités sur le dessin page 7.

8.01 L'aire de lancer doit mesurer 3,50 m (longueur), fermée en toute sécurité dans les deux côtés mais ouverte à l'arrière. Elle doit être une continuité naturelle du terrain et doit être en bon état afin de permettre aux lanceurs droitiers ou gauchers d'effectuer un lancer sans entraves pour chacun des styles acceptés.

8.02 L'aire de lancer est délimitée par une poutre de 3,50 m de long et de 10 cm de haut, faite dans un matériau qui ne présente aucun risque de blessure pour le lanceur.

8.03 Le lanceur fera son lancer uniquement à partir de l'aire de lancer. Si le lanceur fait son essai en dehors des limites de l'aire de lancer pour quelque raison que ce soit, cela entraînera la non validité de son essai et celui-ci ne sera pas mesuré.

8.04 Tous les lancers doivent être effectués avec des conditions de vent favorables, notamment la direction du vent doit être dans le dos du lanceur et vers les limites extérieures de la zone.

8.05 Le Jury demandera la modification de l'axe de la zone en fonction de la direction du vent. Dans ce cas les organisateurs devront effectuer les arrangements nécessaires pour permettre cela.

8.06 La direction de la zone ne pourra être modifiée qu'après que tous les groupes aient fini un nombre égal d'essais de lancer. Dans tous les cas, il est interdit de changer la direction du terrain s'il ne reste qu'un lancer final. Par conséquent, le dernier changement de la direction du terrain peut être fait quand il reste deux derniers lancers, après la décision du jury.

8.07 Le lanceur restera dans l'aire de lancer jusqu'à ce que son plomb ait atterri sur la zone. Ensuite il posera sa canne dans l'endroit aménagé à cet effet et dont l'emplacement est indiqué sur le dessin, afin d'être prêt pour l'action de récupération de la ligne sans gêner les autres participants avant ou après lui.

8.08 Chaque lancer doit être fait à deux mains.

8.09 A partir du moment où le lanceur entre dans l'aire de lancer, il dispose d'une minute pour effectuer son lancer. Ce délai écoulé, la direction de la compétition demandera au lanceur de quitter l'aire de lancer immédiatement et annulera son essai, lequel comptera cependant comme un essai. Le décompte d'une minute pour un lancer se fera à partir de l'entrée du compétiteur dans l'aire de lancement et le départ effectif du lancer.

8.10 Pour qu'un essai soit considéré valide, le plomb doit atterrir à l'intérieur des limites de la zone. Si le plomb atterrit à l'extérieur des limites de cette zone, le lancer sera nul mais comptera comme un lancer.

8.11 En cas de rupture du fil pendant le lancer, le lancer sera déclaré nul mais comptera comme un lancer.

8.12 En cas de rupture de la canne, le lancer est valide.

8.13 Le lanceur est l'unique responsable des ruptures de sa ligne pendant le lancer ou l'action de récupération.

8.14 S'il est prouvé qu'un lanceur a provoqué intentionnellement la rupture de la ligne d'un autre lanceur, l'essai du lanceur avec la ligne rompue sera valide et le lanceur qui a intentionnellement provoqué la rupture de la ligne sera disqualifié pour la catégorie de poids en cours.

8.15 Si la rupture de la ligne d'un lanceur est provoquée par une tierce personne (extérieure) ce lancer est valide.

8.16 Si un lanceur provoque la rupture de la ligne d'un autre lanceur de manière manifestement involontaire, il sera considéré comme une personne tierce et le lancer sera valide.

8.17 Tout incident de rupture de la ligne sera noté par la direction de la compétition et le lanceur qui a subi cette rupture trouvera le plomb avec sa ligne. Lors de la récupération de la ligne, le lanceur qui a subi la rupture de la ligne suivra les autres lanceurs marchant A L'EXTERIEUR de la zone et cherchera son plomb et sa ligne. Si cela est impossible, il continuera sa compétition avec son plomb de réserve après en avoir avisé le jury et obtenu la permission de le faire.

8.18 Si, lors d'un lancer à partir de l'aire de lancer, un plomb touche le sol à l'extérieur de la zone de lancement alors que la ligne n'est pas du tout déroulée le lanceur peut refaire le lancer.

8.19 Si le plomb touche le sol à l'intérieur de la zone, le lancer sera nul mais comptera comme un lancer, même si la ligne n'a pas été déroulée du tout.

## **9.0 PROCÉDURE DE LANCER**

Avant le début de la compétition le Jury devra informer tous les participants que le silence doit être total lorsque le lanceur se trouve dans l'aire de lancer et se prépare pour son essai, afin de lui permettre de se concentrer.

9.01 Dès le commencement de la compétition, tous les participants devront porter le numéro de leur ordre de participation et prendre place dans l'ordre, dans la zone spécifiquement délimitée par les organisateurs. Tout lanceur qui manquera de se présenter dans l'ordre à temps verra son lancer en question annulé, lequel comptera pourtant comme un lancer. Aucun changement d'ordre n'est permis, pour aucune raison que ce soit.

9.02 Toute moquerie ou impolitesse pendant l'essai d'un lanceur, soit par le lanceur lui-même soit par un autre lanceur, est interdite. Si la moquerie est faite par le lanceur lui-même, son essai sera annulé mais comptera comme un lancer. Si la moquerie est faite par un autre lanceur, un avertissement lui sera adressé qui sera noté dans le rapport officiel du Jury et enregistré.

9.03 Dès qu'un lanceur posera sa canne (dans l'ordre) dans la zone réservée à cet effet, il doit se préparer pour l'action de récupération de la ligne, c'est pourquoi cette zone doit être à une distance de sécurité de l'aire de lancer pour que les autres lanceurs continuent leurs essais.

9.04 Au moment où le dernier lanceur de chaque groupe aura fini son essai de lancer, il doit se préparer pour la récupération de la ligne, action qu'il doit commencer dans un délai de 3 minutes après que le dernier lanceur de chaque groupe ait effectué son lancer.

## **10.0 RÉCUPÉRATION DES LIGNES**

10.01 Tous les lanceurs se tiennent en ligne droite en tenant leurs cannes, prêts à commencer l'action de récupération de la ligne.

10.02 Deux commissaires de piste doivent se tenir à gauche et à droite des lanceurs.

10.03 Deux autres commissaires de piste doivent se tenir strictement derrière le fil du lanceur.

10.04 Aucune autre personne ne suivra les lanceurs dans la zone pendant la prise de mesure, le Jury de la compétition en aura la responsabilité.

10.05 Les lanceurs commenceront l'action de récupération de la ligne seulement après avoir entendu le mot « GO » par le commissaire responsable de la compétition, qui aura la responsabilité de prononcer le mot dès qu'il jugera que tout est prêt conformément au présent règlement.

10.06 Quand un lanceur s'approche de son plomb, toute la longueur de l'arraché doit être à l'extérieur des anneaux de sa canne et le lanceur devra rester sur place, du côté de la zone de lancement par rapport au plomb, sans s'approcher davantage de celui-ci. Dans le cas contraire son lancer ne sera pas mesuré, sera nul mais comptera comme un lancer.

10.07 Les commissaires de piste placent un repère (plaquette portant le numéro du compétiteur) à l'endroit où se trouve le plomb du lanceur, le posant dans le même trou que le plomb.

### **11.0 PRISE DE MESURE DU LANCER**

11.01 La prise de mesure des lancers est faite UNIQUEMENT à l'aide d'un appareil électronique numérique spécial.

11.02 Au moins deux personnes sont responsables de cette action, ci-après dénommés opérateurs.

11.03 Les commissaires, responsables poseront le repère (cible) DE MANIÈRE STABLE dans le même trou que la plaquette.

11.04 Tous les opérateurs des appareils de mesure doivent OBLIGATOIREMENT être en intercommunication avec les commissaires.

11.05 A côté de l'opérateur de l'appareil, il doit y avoir un représentant de Commission Bord et Lancer FFPS ainsi qu'au moins 2 personnes enregistrant les mesures.

11.06 En commençant l'enregistrement de la mesure, l'opérateur annonce à voix haute et claire le numéro du lanceur qui est mesuré, et en aucun cas son nom.

11.07 L'opérateur maniant l'appareil de mesure répète le numéro du lanceur à voix haute et claire pour confirmation au membre mandaté pour l'enregistrement.

11.08 Le représentant des organisateurs enregistre le résultat de la mesure sur une feuille spéciale contenant tous les numéros des lanceurs.

11.09 Ces deux membres de la direction sont également responsables de la mesure de l'épaisseur de la ligne au moins une fois durant la procédure, comme il est décrit dans un article précédant du présent règlement.

### **12.0 CLASSEMENT – TROPHÉES**

12.01 Le classement final est fait en additionnant les meilleures mesures des quatre plombs.

12.02 En cas d'égalité dans le classement le compétiteur qui a obtenu le meilleur classement par plomb sera classé devant l'autre.

12.03 Les médailles (or, argent, bronze) sont attribuées à la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> place et les trophées seront attribués de la 1<sup>ère</sup> à 5<sup>ème</sup> place.

### **13.0 TIRAGE AU SORT POUR LE LANCER POIDS DE MER**

13.01 Le tirage au sort pour chacune des 4 catégories de poids aura lieu un jour avant le début de la 1<sup>ère</sup> journée de compétition, afin que tous les lanceurs sachent dans quel ordre ils participeront.

